

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
7 mai 2018

Présents: Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, ~~DUMOULIN~~, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJAJI-DARRAJI, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 53^C.- MOTION VISANT A REVENDIQUER LA DEPENALISATION DE L'AVORTEMENT
EN BELGIQUE - Point inscrit à la demande de M. NYSSSEN, Conseiller communal.

LE CONSEIL,

Considérant la proposition de consultation des différents Groupes par la Majorité;

A l'unanimité,

RETIRE

le présent point de l'ordre du jour de la séance de ce jour.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION